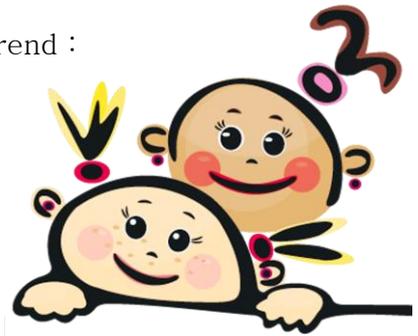


Madame, Monsieur,

Voici le dossier de rentrée de votre enfant, ce dernier comprend :

- ❑ Un livret à conserver
- ❑ L'imprimé pour l'assurance scolaire
- ❑ La convention de scolarisation par enfant
- ❑ Une fiche de renseignement par enfant
- ❑ La liste des fournitures
- ❑ Les vacances scolaires



L'assurance scolaire, la convention de scolarisation par enfant, la fiche de renseignement individuelle devront être complétés et retournés **le LUNDI 4 septembre 2017**.

ECOLE NOTRE DAME	17, Rue du stade
79350 CHICHE	☎ : 05.49.72.48.09
ecolenotre-dame@wanadoo.fr	

Toute l'équipe enseignante vous souhaite de bonnes vacances d'été
Nous vous donnons rendez-vous le **LUNDI 4 SEPTEMBRE 2017 à 9 heures à l'école.**

Pour cette nouvelle année, l'organisation pédagogique sera répartie comme suit :

- ❑ **PS/MS** : Mme ROBERT Sylvie aidée dans son travail par Mme MARILLEAU Nadine (ASEM). Madame VALLIER Pascale assurera la classe le lundi.
- ❑ **GS/CP** : Mme NAULEAU Claudie aidée dans son travail par Mme GERMAIN Valérie.
- ❑ **CP/CE1** : Mme LANDAIS Séverine
- ❑ **CE2/CM1** : Mme GOAËC Anne
- ❑ **CM1/CM2** : Mme BEAUVALLET Delphine
- ❑ Mme GALLOU Béatrice (enseignante spécialisée) interviendra deux fois dans la semaine pour les enfants en difficulté.

La direction sera assurée par Sylvie ROBERT.

Les enseignantes tiennent à remercier **tous les parents** qui se sont investis **généreusement** dans les travaux de l'école (démolition, déménagement et peintures des deux classes de CE/CM...) lors des sorties (piscine, rencontres sportives...), lors des diverses manifestations durant l'année et durant l'été.

Merci à tous.

Sylvie ROBERT

LIVRET A CONSERVER

JOURS DE CLASSE ET HORAIRES D'ECOLE

Semaine de **QUATRE** jours et demi (lundi – mardi – mercredi- jeudi – vendredi)

Horaire de classe :

- ❑ matin : 9h00-12h00
- ❑ après-midi : 13h30-15h00(mardi et vendredi)
13h30-16h30 (lundi et jeudi)

A partir de 8h45, nous accueillons votre enfant, il sera pris en charge par les enseignantes. Pour les enfants qui fréquentent la cantine, la garderie, les TAPS (temps d'activités périscolaires) et empruntent le car scolaire, veuillez vous renseigner auprès de la mairie.

Le car de la garderie fait un arrêt au niveau du rond-point du stade. Ce dernier peut être utilisé par les familles de l'école le matin et le soir (se faire connaître auprès de la mairie).

ORGANISATION DES ENTREES ET DES SORTIES

L'Accueil

- A partir de 8h45 et 13h15, l'entrée des élèves se fait par la cour près de la classe des PS/MS et GS/CP.
- Le matin, les élèves de maternelle sont accompagnés par leurs parents dans leur salle de classe où l'enseignante les prend en charge.
- Les élèves de GS déposent leur sac dans la classe et restent dans la classe. Les CP restent sur la cour avec les CE/CM.

Avant ces horaires, le portail est fermé et verrouillé à clé, veuillez utiliser la sonnette.

Les sorties

- Les sorties à pied, seul ou accompagné, se font par la cour d'accueil. En aucun cas l'enfant n'est autorisé à partir seul sans avoir prévenu l'enseignante.
- A midi, les enfants du CE1 au CM2 qui ne mangent pas à la cantine, attendront sous le préau dans la cour d'accueil qu'une personne autorisée vienne les chercher et qu'une enseignante les autorise à partir. Ils sortiront après les élèves de maternelle qui partent avec les aide-maternelles à la cantine.
- A 15h ou à 16h30, les personnes qui viennent chercher les enfants de maternelle sont priées d'aller **au vestiaire des maternelles**.
Pour les élèves des autres classes, veuillez ATTENDRE AU PORTAIL, les enfants attendront **sous le préau ET SORTIRONT AVEC L'ACCORD DE L'ENSEIGNANTE RESPONSABLE DE LA SORTIE**.
- A 16h30, les enfants qui partent à la garderie attendent devant le portail en bas de la cour.

La municipalité a mis à la disposition de l'école un porte-vélo, par conséquent veuillez fournir à votre enfant **un cadenas**, le stationnement se faisant à l'extérieur de l'école.

LES SURVEILLANCES

- A partir de 8h45 et 13h15, les élèves sont sous la responsabilité de l'enseignante de surveillance.
- **Le mardi et le jeudi, à partir de 15h**, les élèves ne sont plus **SOUS LA SURVEILLANCE** des enseignantes et ne sont plus pris en charge par l'école, mais **par les intervenants qui assurent les activités péri-scolaires.** Pour ceux qui partent à 15h avec leurs parents, les enseignantes assurent la sortie.
- Le lundi et le jeudi jusqu'à 16h30, les élèves sont sous la responsabilité des enseignantes, au-delà de 16h40 **ils seront envoyés à la garderie**, sauf pour un retard justifié dans la journée.

LA SECURITE

- Pour les enfants qui partent seuls de l'école, veuillez compléter l'autorisation de sortie dans le contrat de scolarisation.
- Si vous-mêmes, parents, vous êtes dans l'impossibilité de venir chercher votre enfant à la sortie, nous vous demandons de nous **signaler par écrit** le nom de la personne **qui doit prendre votre enfant**. Ce justificatif est valable également pour tous les départs, pendant le temps scolaire.
- Pour la sécurité de votre enfant, veuillez refermer le portail après être entré sur la cour d'accueil
- Le stationnement des véhicules se fait sur **les emplacements aménagés à cet effet**. Les trottoirs sont réservés aux piétons et par respect pour les personnes handicapées, veuillez laisser l'espace libre. Merci

LA DISCIPLINE

- Il est demandé de ne **pas** introduire **d'objet dangereux** et de valeur à l'école, de même qu'aucun **jouet** n'est admis.
- Les enfants sont tenus de **respecter les règles** de conduite définies par l'école et dans les classes. Dans le cas contraire des sanctions adaptées seront prises.
 - 1- Auprès de l'enfant
 - 2- Avertissement auprès de la famille.
 - 3- Mise en place d'un contrat.
 - 4- Décision après consultation auprès des autorités académiques.

ABSENCE D'UN ELEVE

Toute absence d'un élève doit être signalée, le jour même à l'enseignante ou à la directrice, puis confirmée par écrit (ci-joint un imprimé), même en maternelle.

Un certificat médical est demandé pour toute dispense de sport ou absence prolongée.

Les parents doivent venir chercher leur enfant à l'école pour une absence en cours de journée. En aucun cas un élève ne sera autorisé à quitter seul l'école durant les cours.

LIEN ECOLE/FAMILLE

Comme chaque début d'année, un cahier de liaison est fourni à votre enfant, il est le **LIEN** entre LA FAMILLE et L'ECOLE. Ce cahier doit être consulté **tous les soirs**, car toutes les infos concernant l'école y seront collées et devront être signées.

En retour, si vous avez des messages à nous faire parvenir, inscrivez-les, ils seront lus et signés par la personne concernée.

Si vous souhaitez un entretien avec l'enseignante de votre enfant ou avec moi-même, il est souhaitable de convenir d'un rendez-vous.

PRISE DE MEDICAMENTS / FIEVRE

La prise de médicaments n'est pas autorisée à l'école.

Toutefois, certaines maladies font exception, si c'était le cas pour votre enfant, venez m'en parler. Dans tous les cas, si une prise s'avère indispensable, je vous serai gré de nous fournir la prescription médicale et un accord signé nous autorisant à délivrer la posologie prescrite. Nous élaborerons un PAI.

Tout enfant févreux n'est pas accepté à l'école.

PISCINE

Dès la rentrée, le mardi 05 SEPTEMBRE 2017 les élèves de CE2 de la classe d'Anne et les élèves de CM1/CM2 de la classe de Delphine iront à la piscine. Pour qu'ils puissent continuer à bénéficier de cette activité aquatique, nous avons besoin de votre collaboration pour accompagner et encadrer les enfants. Une formation d'une demi-journée vous est proposée, un samedi de septembre de 8H30 à 12Heures à la piscine de BRESSUIRE. Si vous êtes intéressés, veuillez vous faire connaître. MERCI.

CONTRIBUTIONS DES FAMILLES

La contribution des familles pour cette année s'élève à 120€ pour les enfants scolarisés toute la journée.

- Mensuel soit 12€ par mois et par enfant.
- Bimestriel soit 24€ par enfant.
- Annuel soit 120€

La contribution des familles pour cette année s'élève à 60€ pour les enfants de maternelle venant seulement le matin.

- Mensuel soit 6€ par mois et par enfant.
- Bimestriel soit 12€ par enfant.
- Annuel soit 60€

ASSURANCES SCOLAIRES

Dans le cadre des activités facultatives offertes par les Etablissements scolaires, l'assurance est OBLIGATOIRE, tant pour les dommages dont l'enfant serait responsable (RESPONSABILITE- CIVILE) que pour ceux qu'il pourrait subir (INDIVIDUELLE- ACCIDENTS- CORPORELS).

Ainsi, l'assurance individuelle accidents corporels est exigée pour :

- o Les sorties et voyages collectifs d'élèves (Cr n°76.260 du 27 août 1976)
- o Les séjours linguistiques et échanges d'élèves (Cr n°76.353 du 19 octobre 1976)
- o Les classes découvertes d'élèves (Cr n°82.399 du 17 septembre 1982)

Je vous demanderai de bien vouloir me fournir, pour chaque enfant :

- une **attestation responsabilité civile**. Celle-ci couvre votre enfant pour les dommages causés ou subis avec intervention d'un tiers. Généralement vous en avez une dans votre contrat « multirisques habitation » ou « responsabilité civile chef de famille ».
- une **individuelle accident**. Elle couvre votre enfant s'il se fait mal tout seul (sans intervention d'un tiers).

Vous pouvez contracter cette assurance en me retournant le bulletin d'adhésion à la Mutuelle Saint Christophe (joint à la circulaire) accompagné du règlement (chèque libellé à l'ordre de l'école NOTRE DAME) ou auprès de votre assureur.

Cette assurance est indispensable pour toute sortie scolaire.

En vous remerciant de votre compréhension.

Liste des fournitures pour les TPS/ PS

- un cartable marqué au nom de l'enfant (pas de sac à roulettes)
- 1 timbale,
- 1 paire de bottes marquée au nom de l'enfant
- 2 boîtes de mouchoirs
- 1 rouleau de sopalin
- une tenue de rechange (slip, chaussettes, tee-shirt et vêtement selon la saison) dans un sac plastique pour les TPS/PS marquée au nom de l'enfant
- pour la sieste, un sac de couchage de préférence + le doudou

Liste des fournitures pour les MS

- un cartable marqué au nom de l'enfant (pas de sac à roulettes)
- 1 timbale,
- 1 paire de bottes marquée au nom de l'enfant
- 2 boîtes de mouchoirs
- 1 rouleau de sopalin
- une tenue de rechange (slip, chaussettes, tee-shirt et vêtement selon la saison) dans un sac plastique pour les MS marquée au nom de l'enfant
- pour la sieste, un sac de couchage de préférence + le doudou

Penser à marquer TOUTES les affaires apportées à l'école au nom de votre enfant.

Liste des fournitures pour les GS

- un cartable marqué au nom de l'enfant pas trop petit pour pouvoir y mettre un grand cahier (24X32).
- 2 boîtes de mouchoirs
- 1 petite trousse vide (le matériel sera fourni par l'école)
- 1 TIMBALE

Liste des fournitures pour les CP

- 2 trousses

DANS UNE

- 1 gomme
- 2 crayons de bois HB
- 1 taille crayon avec réserve
- 1 crayon 4 couleurs
- 3 gros sticks de colle en bâton (pas de colle liquide)*
- des ciseaux
- 4 crayons d'ardoise
- 1 règle plate graduée de 20 cm (plastique non flexible)

DANS LA SECONDE

- 1 pochette de feutres au choix
- 1 pochette de crayons de couleur
(Les feutres et crayons de couleur peuvent rester dans leur pochette en début d'année)

- 1 ardoise VELLEDA + 1 chiffon
- 1 boîte de mouchoirs
- 1 grande tee-shirt usagé ou chemise pour la peinture (dès la rentrée)
- 1 TIMBALE

*Un tube de colle sera mis dans la trousse et les 2 autres en réserve dans la classe

Liste des fournitures pour les CE1

- ❑ 2 trousse

DANS UNE

- ❑ 1 gomme
- ❑ 2 crayons de bois HB
- ❑ 1 taille crayon
- ❑ 3 surligneurs (3 couleurs différentes)
- ❑ 1 stylo 4 COULEURS bleu, vert, noir, rouge ou 4 stylos billes (1 bleu, 1 vert, 1 rouge, 1 noir)
- ❑
- ❑ 3 gros sticks de colle (40g) en bâton (pas de colle liquide). Un tube de colle sera mis dans la trousse et les 2 autres en réserve dans la classe
- ❑ Des ciseaux
- ❑ 1 règle plate graduée de 30 cm (plastique mais non flexible)
- ❑

DANS LA SECONDE

- ❑ 1 pochette de feutres au choix
- ❑ 1 pochette de crayons de couleurs

- ❑ 1 ardoise VELLEDA + 6 crayons + 1 chiffon
- ❑ 1 équerre en métal
- ❑ 2 boîtes de mouchoirs
- ❑ 1 AGENDA (pas un cahier de texte)
- ❑ 2 range documents (100 vues)
- ❑ 1 grande tee-shirt usagé ou chemise pour la peinture (dès la rentrée)
- ❑ 1 TIMBALE

Liste des fournitures pour les CE2 /CM1

- 1 trousse
- 1 gomme
- 1 crayon de bois
- 1 taille crayon
- 1 règle plate graduée 30 cm (rigide)
- 1 compas
- 1 équerre en métal
- 3 sticks de colle
- 1 paire de ciseaux
- 1 ardoise velleda, crayons et chiffon
- 4 stylos bille pointe fine (1 bleu, 1 noir, 1 rouge, 1 vert)
- 2 surligneurs (1 vert, 1 jaune)
- 1 pochette de feutres
- 1 pochette de crayons de couleur
- des étiquettes (ne rien y inscrire)
- 2 chemises cartonnées avec rabats et élastiques
- 1 porte-vues (100 vues)
- feuilles grands carreaux simples perforées (21x29,7)
- Pochettes transparentes
- 2 boîtes de mouchoirs
- 1 grand tee-shirt ou une chemise usagés pour la peinture
- 1 timbale
- 1 agenda

Liste des fournitures pour les CM1/CM2

- 1 trousse
- 1 gomme
- 1 crayon de bois
- 1 taille crayon
-
- 1 règle plate graduée de 30 cm
- 1 compas (de préférence avec mine – plus précis)
- 1 équerre en métal (plus résistante)
- 3 sticks de colle en bâton
- des ciseaux
- 1 ardoise VELLEDA + crayons + 1 chiffon
- 4 stylos (1 bleu- 1 rouge- 1 vert- 1noir)
- 3 surligneurs
- 1 blanco type souris
- 1 pochette de feutres + crayons de couleurs
- des étiquettes (ne rien inscrire dessus)
- 2 chemises cartonnées avec rabats et élastiques
- 3 range documents (100 vues)
- Feuilles grands carreaux simples
- Pochettes transparentes perforées
- 2 boîtes de mouchoirs
- 1 grand tee-shirt usagé ou chemise pour la peinture (dès la rentrée)
- 1 TIMBALE
- 1 AGENDA (pas un cahier de texte)

Les élèves doivent avoir un dictionnaire CE/CM ou CM/ COLLEGE à la maison pour pouvoir faire leurs leçons.

Prévoir une réserve de crayons velleda et de colle à la maison.

De la GS au CM2, prévoir du papier pour couvrir les livres et des étiquettes.

Pour TOUS, penser à marquer les affaires apportées à l'école au nom de votre enfant.

Veillez vérifier les trousse régulièrement et complétez les si nécessaire.

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

2017-2018

Rentrée	Lundi 04 Septembre 2017 au matin
VACANCES DE LA TOUSSAINT	Vendredi 20 Octobre 2017 après la classe au Lundi 06 Novembre 2017 au matin
VACANCES DE NOEL	Vendredi 22 Décembre 2017 après la classe au Lundi 08 Janvier 2018 au matin
VACANCES D'HIVER	Vendredi 09 Février 2018 après la classe au Lundi 26 Février 2018 au matin
VACANCES DE PRINTEMPS	Vendredi 06 Avril 2018 après la classe au Lundi 23 Avril 2018 au matin
DEBUT DES VACANCES D'ETE	Vendredi 06 Juillet 2018 après la classe.

DATES à RETENIR

- Les enfants n'auront pas classe **le mercredi matin 29 novembre 2017.**
- Les enfants n'auront pas classe **le vendredi 11 mai 2018 (PONT DE L'ASCENSION).**
- soirée DANSES TRADITIONNELLES **le vendredi 24 novembre 2017** à partir de 19H30
- APERO CONCERT avec Patrick BOUVIER **le VENDREDI 16 mars 2018.**
- FETE D'ECOLE **le samedi 23 juin 2018**

ECOLE NOTRE DAME DE CHICHE

Etablissement catholique privé d'enseignement

Sous contrat d'association

CONVENTION DE SCOLARISATION

Je soussigné(e).....en qualité de.....demeurant
.....

.....responsable légal, déclare inscrire l'enfant :

NOM :.....Prénom :.....

Né(e) le.....à.....

En classe de

- J'autorise la directrice de l'école NOTRE DAME ou, en son absence l'adjointe ayant sa délégation, à prendre, en cas d'urgence, toutes les décisions de transport, d'hospitalisation ou d'intervention chirurgicale nécessitées par la santé de mon enfant, jugées indispensables et urgentes par le médecin appelé.

N.B : En cas d'urgence, il sera toujours tenté de joindre les parents aux numéros de téléphone mentionnés ci-dessus.

- J'autorise mon enfant à être photographié pour une publication interne et externe à l'école et j'accepte l'utilisation de ces photos dans le cadre des projets de l'école (productions écrites de la classe, diaporama des voyages scolaires, dans les journaux, le bulletin municipal, la présentation des projets de l'école sur le site internet officiel de la mairie de Chiché...)
- J'autorise mon enfant à participer aux activités scolaires (piscine, rencontres sportives...) et aux sorties scolaires (voyages, cinéma, théâtre..)
- Je m'engage à venir chercher mon enfant
à 12 h pour les enfants ne déjeunant pas à la cantine
et à 16h30 ou à 15h

Pour les enfants de CM :

J'autorise mon enfantà quitter seul l'établissement le midi et/ou le soir.

J'autorise mon enfantà quitter seul l'établissement avec son petit frère ou petite sœur le midi et/ou le soir.

Je n'autorise pas mon enfantà quitter seul l'établissement le midi et/ou le soir.

GARDERIE : le départ pour la garderie se fera à partir de 16h40. Les élèves présents à l'école au-delà de 16h40 seront systématiquement envoyés à la garderie (sauf pour retard justifié)

- ❑ Je déclare accepter les règles de fonctionnement et de discipline mises en place par l'équipe enseignante.
- ❑ Je transmets mon adresse mail et accepte recevoir les informations relatives à l'école (APEL, OGEC et direction). Adresse mail:.....
ATTENTION : Le cahier de liaison reste toujours le support de correspondance ECOLE-FAMILLE ainsi que FAMILLE-ECOLE.

RETRIBUTIONS SCOLAIRES

Je reconnais avoir pris connaissance du coût de la scolarisation de mon enfant au sein de l'établissement et accepte les règles de financement (mensuel, bimestriel ou annuel) comprenant les rétributions scolaires, quelques frais annexes (livres, sorties scolaires, rencontres sportives..), les frais de restauration et de garderie si ces services sont utilisés. Je recevrai chaque mois ou tous les deux mois, une facture que je m'engage à régler rapidement.

POUR LES ENFANTS DE MATERNELLE VENANT SEULEMENT LE MATIN

Concernant le paiement des contributions scolaires, je soussigné(e)
choisis le règlement :

- ❑ Mensuel soit 6€ par mois et par enfant.
- ❑ Bimestriel soit 12€ par enfant.
- ❑ Annuel soit 60€

(Cocher la réponse qui vous convient)

POUR LES ENFANTS SCOLARISES TOUTE LA JOURNEE

Concernant le paiement des contributions scolaires, je soussigné(e)
choisis le règlement :

- ❑ Mensuel soit 12 € par mois et par enfant.
- ❑ Bimestriel soit 24€ par enfant.
- ❑ Annuel soit 120€

(Cocher la réponse qui vous convient)

L'A.P.E.L (association des parents d'élèves de l'école NOTRE DAME) exerce un rôle important au sein de l'école. Elle est l'interlocutrice des parents d'élèves, elle accueille, informe, représente les familles et anime les différentes manifestations

L'A.P.E.L vous invite à adhérer à l'association en versant la somme **de 18€ par famille**, afin que vos enfants puissent continuer à monter des projets, à participer à des voyages scolaires en bénéficiant des aides.

A CHICHE, le

Signature du responsable légal

MODELE DE DECHARGE

Décharge type à reproduire sur papier libre et à adapter en fonction de l'autorisation concernée.

Je soussigné(e) : -----

Autorise mon enfant -----

A partir seul : ⇨ le soir après la classe.

⇨ le midi pour déjeuner.

A partir avec seul avec son petit frère ou sa petite sœur.

Et décharge l'école de toutes responsabilités.

Signature



Décharge pour les nourrices, les grands-parents, les voisins, les amis...toutes personnes autres que les parents.

Je soussigné(e) : -----

Autorise Mme ou Mr -----

A prendre -----

⇨ Ce jour

⇨ Régulièrement

⇨ Autre.....

Et décharge l'école de toutes responsabilités.

Signature



ECOLE NOTRE DAME
17, RUE DU STADE
79 350 CHICHE
05.49.72.48.09
ecolenotre-dame@wanadoo.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

ELEVE

NOM DE L'ELEVE : Prénom : classe de :
Né(e) le à

CANTINE : OUI NON Occasionnel
GARDERIE : matin soir matin et soir
TAPS à 15h OUI NON
le mardi le vendredi les deux jours

GARDERIE LE MERCREDI MIDI OUI NON Occasionnel

TRANSPORT SCOLAIRE : OUI NON

RESPONSABLES LEGAUX

NOM du père ou tuteur légal: Prénom :
ADRESSE :
Code postal : Commune :
☎ domicile : Portable du père :
Profession du père :
☎ travail.....

ADRESSE E-MAIL :

NOM de la mère ou tutrice légale: Prénom :
ADRESSE (si différente père):
Code postal : Commune :
☎ domicile : Portable de la mère :
Profession de la mère :
☎ travail.....

Situation familiale des parents :

Marié Célibataire Séparé (ou divorcé) Veuf En concubinage Pacsé

Garde de l'enfant si séparé Père Mère Alternée

PERSONNES à prévenir en cas d'urgence et/ou autorisées à prendre l'enfant à la sortie

NOM-Prénom : ☎ :
NOM-Prénom : ☎ :
NOM-Prénom : ☎ :
NOM-Prénom : ☎ :

INFORMATIONS MEDICALES

NOM du médecin traitant : ☎

Vaccinations : dates des derniers rappels

✍ ou photocopies

- BCG :
- DT Polio : 1^{ère} injection:.....
2^{ème} injection :.....
3^{ème} injection.....
Rappel :.....
- Autres :.....

Contre-indications, allergies, traitement en cours...

.....
.....

Infos que vous estimez importantes que l'enseignante de votre enfant sache :.....
.....